

CHÔMAGE AU 3^e TRIMESTRE 2012 : LA ZONE D'EMPLOI DU HAVRE RESTE LA PLUS TOUCHÉE

Au 3^e trimestre 2012, le taux de chômage en Haute-Normandie (en données corrigées des variations saisonnières) s'établit à 11,1 % de la population active, soit 1,2 point au-dessus de la moyenne métropolitaine. Le chômage affecte davantage la Seine-Maritime que l'Eure.

Depuis le précédent trimestre, l'évolution du chômage suit une hausse modérée aussi bien à l'échelle métropolitaine que régionale.

Dans chacune des huit zones d'emploi de la région, le chômage se maintient à un niveau élevé. Il est soit stable, soit légèrement en hausse, hormis dans les zones de Bernay et du Havre où la progression est plus sensible (respectivement + 0,3 point et + 0,2 point). Le Havre reste ainsi la zone connaissant le taux de chômage le plus fort des zones régionales. Avec une valeur de 12,9 %, elle se classe au 34^e rang des 304 zones d'emploi métropolitaines. L'éventail des valeurs se situe en métropole entre 17,2 % pour la Thiérache au cœur des Ardennes à 4,9 % pour la zone d'Houdan dans les Yvelines. Dans la zone de Vernon-Gisors, deuxième zone la plus touchée de la région, le taux approche 12 %.

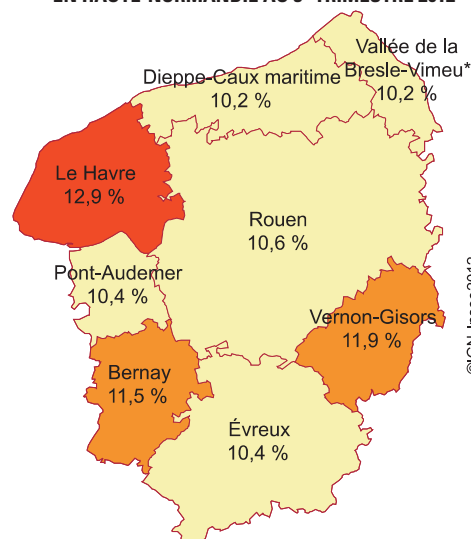
Les plus faibles valeurs du taux de chômage se situent dans le nord de la région, dans la zone de Dieppe-Caux maritime et dans la partie haut-normande de la Vallée de la Bresle. Entre le 2^e et le 3^e trimestre 2012, le chômage ne progresse pas dans ces deux zones. Au sein de la zone de la Vallée de la Bresle-Vimeu, le chômage touche davantage la partie picarde que haut-normande (1 point de plus).

Sur un an, le rythme d'augmentation du taux de chômage est le même dans la région qu'au niveau national (+ 0,7 point). Bien qu'il soit inférieur dans le département de l'Eure, le

chômage évolue plus défavorablement qu'en Seine-Maritime (+ 1,1 point contre + 0,6 point).

Au sein des zones d'emploi, les hausses s'échelonnent entre + 0,5 point et + 1,6 point. C'est la zone de Dieppe-Caux maritime qui résiste le mieux devant celle de Rouen. En revanche, la plus forte détérioration est enregistrée dans la zone de Bernay, devant celle d'Évreux. Plus précisément, la hausse du taux de chômage dans la zone de Bernay, 1,6 point sur un an, correspond à la 4^e plus forte augmentation des 304 zones d'emploi métropolitaines (après celles de Tergnier, Issoudun, Péronne). En métropole, seules deux zones affichent un léger recul sur un an : celles de Granville et d'Ambert (dans le Puy-de-Dôme).

TAUX DE CHÔMAGE (CVS) PAR ZONE D'EMPLOI EN HAUTE-NORMANDIE AU 3^e TRIMESTRE 2012



Taux de chômage (%)

- 12,0 ou plus
- De 11,0 à moins de 12,0
- Moins de 11,0

Eure : 10,8 %

Seine-Maritime : 11,3 %

Haute-Normandie : 11,1 %

France métropolitaine : 9,9 %

* Partie haut-normande

Source : Insee, estimations du taux de chômage

Depuis les premiers effets de la crise (début 2008), la progression du chômage a été forte dans la plupart des zones d'emploi régionales. Ainsi, sept d'entre elles ont connu une hausse dépassant 3 points. Elles figurent dans la première moitié des zones d'emploi métropolitaines les plus fortement touchées par la poussée du chômage. La plus forte détérioration concerne la zone de Bernay

(+ 4,4 points) devant celles de Vernon-Gisors ou encore du Havre.

Seule la zone de Dieppe-Caux maritime connaît un rythme de hausse moindre mais conséquent (+ 2,5 points), se positionnant ainsi parmi le tiers des zones d'emploi métropolitaines les moins impactées par le chômage depuis la crise.

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE (DONNÉES CVS)

		Taux de chômage(%)			Variations (en points) entre le 3 ^e trimestre 2012 et	
		3 ^e trimestre 2012	2 ^e trimestre 2012	3 ^e trimestre 2011	le trimestre précédent	le 3 ^e trimestre 2011
Zone d'emploi	Vallée de la Bresle-Vimeu	10,8	10,8	10,0	0,0	+ 0,8
	<i>dont partie haut-normande</i>	10,2	10,2	9,5	0,0	+ 0,7
	<i>dont partie picarde</i>	11,2	11,2	10,4	0,0	+ 0,8
	Bernay	11,5	11,2	9,9	+ 0,3	+ 1,6
	Évreux	10,4	10,3	9,4	+ 0,1	+ 1,0
	Pont-Audemer	10,4	10,4	9,5	0,0	+ 0,9
	Vernon-Gisors	11,9	11,8	11,0	+ 0,1	+ 0,9
	Dieppe-Caux maritime	10,2	10,2	9,7	0,0	+ 0,5
	Le Havre	12,9	12,7	12,1	+ 0,2	+ 0,8
Département	Rouen	10,6	10,5	9,9	+ 0,1	+ 0,7
	Eure	10,8	10,6	9,7	+ 0,2	+ 1,1
Région	Seine-Maritime	11,3	11,2	10,7	+ 0,1	+ 0,6
	Haute-Normandie	11,1	11,0	10,4	+ 0,1	+ 0,7
France métropolitaine		9,9	9,8	9,2	+ 0,1	+ 0,7

Source : Insee, estimations du taux de chômage

Définition

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoire pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux.

Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006.

Pour en savoir plus

Légère baisse du taux de chômage dans la vallée de la Bresle-Vimeu et Dieppe-Caux maritime au deuxième trimestre 2012 / Insee, Direction régionale Haute-Normandie ; Catherine SUEUR. - In : Les Brèves d'Aval. - N° 58 (2012, nov.)

Toutes les zones d'emploi haut-normandes au-dessus du seuil de 10 % de chômeurs / Insee, Direction régionale Haute-Normandie ; Laurent BRUNET. - In : Les Brèves d'Aval. - N° 55 (2012, sept.)

Les nouvelles zones d'emploi de 2010 / Insee, Direction régionale Haute-Normandie ; Ravi BAKTAVATSALOU, Jérôme MARAJDA. - In: N° 109 (2011, nov.)



Insee Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
www.insee.fr

Informations statistiques :
09 72 72 4000
du lundi au vendredi, 9h à 17h
(prix d'un appel local)